

## **Les Vert'libéraux genevois souhaitent modifier la loi pour empêcher les candidatures surprises au deuxième tour des élections au Conseil d'Etat**

*Genève, le 9 novembre 2022* – **Les Vert'libéraux genevois sont préoccupés par l'émergence d'une nouvelle pratique : le changement de candidatures sur les listes pour les élections au Conseil d'Etat entre le premier et le deuxième tour. Un candidat absent au premier tour ne devrait pas avoir la possibilité de se présenter au deuxième. Les Vert'libéraux s'engagent à faire changer la loi pour la rendre plus restrictive et améliorer la transparence des votes.**

Pour les Vert'libéraux genevois, il ne devrait pas être possible de changer de candidats entre le premier et le deuxième tour d'une élection au Conseil d'Etat (ou au Conseil administratif). En effet, un tel changement de dernière minute s'apparente à une astuce électorale et porte atteinte à la transparence d'une élection. En outre, il perturbe les attentes légitimes des électeurs au premier tour, particulièrement si ces derniers anticipent un tel changement à l'occasion du deuxième tour. Enfin, les électeurs pourraient être amenés à se montrer davantage sceptiques envers un système électoral dont les largesses légales sont exploitées à des fins stratégiques par certaines forces politiques.

Pour toutes ces raisons, le Parti vert libéral genevois s'engage à porter un projet de révision législative (en l'occurrence l'art. 100 de la loi sur l'exercice des droits politiques - LEDP). Le Parti souhaite s'assurer que ce genre de cas de figure ne puisse pas se produire, tout en prévoyant des dispositions dérogatoires en cas de force majeure (par exemple un empêchement du candidat de se représenter au deuxième tour en raison d'une incapacité physique). Sur le principe, seule une personne s'étant engagée au premier tour devrait être éligible sur une liste au second tour.

“Il n'est pas acceptable que le vote des électeurs ne soit pas pris suffisamment au sérieux, au point qu'on envisage de modifier les candidatures en cours de processus, ce qui fausse le résultat et l'utilité d'un premier tour. Si on ne met pas un terme à cette possibilité, il faudra bientôt un 3<sup>e</sup> tour !”, conclut Aurélien Barakat, vice-président des Vert'libéraux genevois.

### **Contacts :**

Secrétariat PVL Genève (M. Cenni Najy): [ge@vertliberaux.ch](mailto:ge@vertliberaux.ch) (076 3291910)

Marie-Claude Sawerschel, présidente: [marie-claude.sawerschel@vertliberaux.ch](mailto:marie-claude.sawerschel@vertliberaux.ch) (079 7038034)

Aurélien Barakat, vice-président: [barakat.aurelien@gmail.com](mailto:barakat.aurelien@gmail.com) (079 4590726)

Susanne Amsler, vice-présidente: [susanne.amsler@vertliberaux.ch](mailto:susanne.amsler@vertliberaux.ch) (079 6523289)